

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche tenue dans la salle William-Chapman de l'édifice du Sénateur-Bolduc, au 111-A, 107^e Rue à Beauceville, le mercredi 25 janvier 2017 à 19 heures.

Étaient présents MM Luc Provençal, préfet et maire de Beauceville;
 Jean-Rock Veilleux, maire de Saint-Alfred;
 Henri Gagné, maire de Saint-Frédéric;
 Mario Groleau, maire de Tring-Jonction;
 André Labbé, maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne;
 Jonathan V. Bolduc, maire de Saint-Victor;
 Jeannot Roy, maire de Saint-Joseph-des-Érables;
 Jean-Paul Cloutier, maire de Saint-Séverin;

 Mme Marie-Andrée Giroux, représentante Beauceville;
 Étaient absents : Michel Cliche, maire de Saint-Joseph-de-Beauce;
 Ghislaine Doyon, mairesse de Saint-Jules.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Provençal, préfet et maire de Beauceville

Était aussi présent : Gilbert Caron, directeur général et secrétaire-trésorier

Était invité : Marc-André Paré, consultant en RH.

1.0– OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Provençal constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2.0– MISE EN PLACE D'UN PROCESSUS DE TRANSITION POUR LE REMPLACEMENT DE MONSIEUR GILBERT CARON

5850-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que le remplacement de monsieur Gilbert Caron se fera par le biais d'un concours public et que le mandat pour réaliser cette tâche est confié à monsieur Marc-André Paré .

La MRC réserve un montant de 50 000 \$ pour cette opération, dont le montant de 23 900 \$ provenant de la dissolution de la CRÉ.

Le nouveau DG devra entrer en poste vers le 1^{er} août.

À 19 heures 45, monsieur Paré doit quitter, ce qui modifie significativement le contenu du reste de la séance.

3.0– OMH

Monsieur Provençal indique que ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la rencontre du 8 février. Le processus de regroupement devra s'amorcer à cette occasion.

4.0- SÉCURITÉ INCENDIE

À la prochaine séance du Conseil, monsieur Groleau émet l'avis qu'il faudra discuter de la formation des pompiers ainsi que du sort réservé au compresseur de la MRC.

5851-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que le Conseil procède à la vente de son compresseur et que, à cet effet, elle obtienne une estimation de la valeur de celui-ci.

5.0- LEVÉE DE LA SÉANCE

5852-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Henri Gagné, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 heures 15.

Luc Provençal
Préfet

Gilbert Caron
Secrétaire-trésorier